



Laon, le 7 septembre 2018

Communiqué de presse

Journées du patrimoine à la préfecture de l'Aisne

Samedi 15 et dimanche 16 septembre 2018, de 14 heures à 18 heures

Pour l'édition 2018 des journées européennes du patrimoine, la préfecture de l'Aisne ouvrira ses portes aux visiteurs les samedi 15 et dimanche 16 septembre. Au programme cette année : visites libres ou guidées, deux concerts et une exposition de photographies de la ville de Laon, par Jean-Pierre Bellavoine.

Dans l'hôtel de la préfecture (ancienne abbaye Saint-Jean), situé rue Paul Doumer à Laon, les visiteurs pourront notamment découvrir le cloître, le bureau du Préfet, les salons de réception ainsi que les jardins. Ces visites libres se dérouleront le samedi et le dimanche, de 14 heures à 18 heures.

En complément de ces visites libres, l'office de tourisme du Pays de Laon propose le samedi et le dimanche deux visites guidées, à 14 h 30 et à 16 h (durée 1h15). Afin de participer à ces visites, une inscription est obligatoire auprès de l'office de tourisme avant le 13 septembre, au 03 23 20 28 62.

Cette année, la préfecture a invité Jean-Pierre Bellavoine à exposer ses photographies de la ville de Laon, dans la continuité d'une collaboration débutée en 2017 pour la réalisation de la carte de vœux officielle du Préfet de l'Aisne. Jean-Pierre Bellavoine et son éditeur Jean-François Garcia ont déjà réalisé plusieurs ouvrages présentant la ville de Laon sous des aspects méconnus : « Les secrets du Poma », « Laon by night » et son dernier ouvrage, « La cathédrale aux boeufs », qui sera présenté la veille des journées du patrimoine.

Deux concerts auront également lieu à la préfecture. Samedi à 15 h, le « Laon Jazzy Big Band » proposera un programme varié de grands standards (swing, bossa nova, samba, funk) mais aussi des thèmes plus contemporains. Dimanche, toujours à 15 h, ce sera le « Brass Band du Laonnois », orchestre formé de cuivres et de percussions, qui interprétera entre autres des musiques de films et des créations originales.

Modalités pratiques : il sera demandé à chaque visiteur de présenter une pièce d'identité à l'entrée de la préfecture, où les poussettes devront être déposées le temps de la visite. La prise de photographies est autorisée. Pour des raisons de sécurité, les sacs à dos et bagages volumineux sont fortement déconseillés. En cas de nécessité, ils pourront être laissés en consigne non surveillée, sous la responsabilité de leurs propriétaires.

Retrouvez toutes les informations sur les visites guidées, reconstitutions, conférences, expositions, circuits sur le site des journées européennes du patrimoine : www.journeesdupatrimoine.culture.fr.

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle
Tél : 03 23 21 82 15 - 06 85 47 34 69 - 06 07 98 05 83 Courriel : pref-communication@aisne.gouv.fr
www.aisne.gouv.fr - www.facebook.com/prefetdelaisne - Twitter : @Prefet02